



Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Affiché le

ID : 035-213502537-20230710-2023\_07\_10\_11-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
10 JUILLET 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 10 juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**18 présents :** M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, Mme Cécile BREGEON, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, M. Pierre AVENET, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

**9 excusés :**

M. Yves LE ROUX ayant donné pouvoir M. Vincent BONNISSEAU  
Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE  
Mme Catherine LEBON ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON  
M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. William POMMIER  
Mme Laetitia COUR ayant donné pouvoir à Mme Florence STABLO  
Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Séverine BUFFERAND  
M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAÛN  
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Katell SEVIN-RENAULT  
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

**0 absent**

**Secrétaires de séance :** Mme Katell SEVIN-RENAULT et Mme Fabienne MONTEBAULT

**Date de convocation :** le 30 mai 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** 27

2023\_07\_10\_11

**Nomenclature :** 8.1

**Horaires de l'école Alix de Bretagne**

**Rapporteuse :** Mme Cécile BREGEON

Mme Cécile BREGEON informe le conseil municipal que le temps actuellement accordé à la pause méridienne de l'école Alix de Bretagne est jugée insuffisante pour permettre une prise de repas sereine et créer un vrai temps de repos pour les enfants.

Mme Cécile BREGEON informe le conseil municipal que le conseil d'école a été invité à se prononcer sur de nouveaux horaires d'école : reprise à 13h45 (au lieu de 13h30) pour terminer à 16h30 (au lieu de 16h15).

Le conseil d'école a émis un avis favorable à ce changement par 26 voix pour et 2 abstentions.

Ces modifications n'entraînent aucun changement des horaires des bus pour les transports scolaires.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- approuve l'application des nouveaux horaires de l'école Alix de Bretagne à compter de la rentrée de septembre 2023 : reprise de la classe le midi à 13h45 et fin de classe à 16h30

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)